

Mémoire

Consultation générale et auditions publiques sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027

Présenté par

L'Association des industries de l'automobile du Canada

À l'attention des

Membres de la Commission des relations avec les citoyens

et

Madame Christine Fréchette

**Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de
l'Intégration du Québec**

11 août 2023

NOTE :

Chers parlementaires, merci de noter que l'usage du masculin dans le cadre de ce document n'a que pour objectif d'alléger le texte. Chaque expression comprend aussi le féminin.

À propos de l'Association des industries de l'automobile du Canada

L'Association des industries de l'automobile du Canada (AIA Canada) représente, soutient et incite l'innovation dans le secteur canadien de l'entretien et de la réparation automobile, qui représente 37,8 milliards de dollars. Avec plus de 4 000 membres à travers le pays, notre vision, nos études, nos programmes de formation et notre représentation soutiennent les secteurs de la carrosserie et de la mécanique. Nous partageons avec nos membres les pratiques exemplaires de l'industrie de l'entretien et de la réparation automobile, afin de les aider à maintenir sur la route les quelque 26,6 millions de véhicules du parc automobile canadien.

En offrant aux Canadiens tous les produits et services dont un véhicule peut avoir besoin dès sa sortie de chez le concessionnaire, comme une réparation de carrosserie ou un simple entretien, nos membres aident les véhicules à durer plus longtemps et à polluer moins, tout en assurant la sécurité des conducteurs.

Le marché secondaire de l'automobile au Québec, c'est :

- 7 milliards de dollars annuellement;
- 5895 ateliers de réparation et d'entretien automobile;
- 1524 entreprises dans la chaîne d'approvisionnement;
- Plus de 100 000 emplois aux quatre coins de la province;
- De nombreux sièges sociaux de bannières bien connus des Québécois.

Mise en contexte

Le 25 mai dernier, le premier ministre du Québec, François Legault, la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Christine Fréchette, et le ministre responsable de la Langue française, Jean-François Roberge, présentaient les orientations gouvernementales en matière d'immigration pour la période 2024-2027. Essentiellement, deux scénarios ont été proposés par les autorités gouvernementales :

- Un premier scénario maintenant les seuils d'immigration annuels de la province inchangés à 50 000;
- Un second scénario relevant progressivement ce seuil à 60 000 d'ici 2027, notamment grâce à une augmentation de la part de l'immigration économique sur cette période.

Dans les deux cas, de nouvelles exigences en matière de maîtrise de la langue française seraient imposées. Quelques jours plus tard, et comme le veut l'usage, l'Assemblée nationale du Québec adoptait une motion confirmant la tenue d'une consultation publique sur ces orientations. Il est prévu que cette consultation publique se tienne à compter du 12 septembre 2023.

Dans un esprit de collaboration, et compte tenu que notre industrie accueille chaque année plusieurs immigrants permanents et contribue de fait de manière significative à leur francisation et à leur intégration à la société québécoise, l'AIA Canada est fière de transmettre ses observations sur les scénarios proposés.

Le marché secondaire de l'automobile prisé par les nouveaux arrivants

Tout d'abord, il importe de savoir que le marché secondaire de l'automobile a depuis toujours représenté une porte d'entrée de choix pour de nombreux nouveaux arrivants québécois. Les raisons sont nombreuses, mais simples : d'abord, les métiers de l'automobile sont bien rémunérés. Ceux-ci demandent certainement une formation spécialisée, mais qui peut être complétée relativement rapidement après l'arrivée au pays, comparativement à d'autres corps d'emplois. Dans bien des cas, cette formation est déjà acquise avant même l'arrivée au pays, et ne nécessite qu'une mise à niveau mineure, puisque les principes de la mécanique automobile sont universels. Finalement, compte tenu des perspectives d'avenir de l'industrie, les emplois du secteur de l'automobile sont considérés comme stables.

Il convient également de mentionner que l'environnement de travail dans notre industrie est idéal pour un nouvel arrivant en processus de francisation : de par ses interactions avec ses collègues et superviseurs, qui serviront d'ailleurs souvent de mentors et d'enseignants informels, il a l'opportunité de se familiariser progressivement à l'usage de la langue française, et de mettre en pratique ce qu'il a appris dans ses cours.

Le fait que celui-ci soit en processus d'apprentissage de la langue française n'a pas d'impact sur les services offerts à la clientèle, puisque pour plusieurs corps d'emplois, il n'est pas appelé à avoir d'interactions avec celle-ci dans le cadre de ses fonctions (c'est plutôt le commis-réceptionniste qui servira d'interface avec la clientèle). Pour ces raisons, et pour bien d'autres, plusieurs nouveaux arrivants au Québec ont joint les rangs de notre industrie, que ce soit à titre de mécanicien, de carrossier, d'acheteur, de préposé aux pièces ou de commis, par exemple.

Un contexte économique qui appelle à l'audace

Au cours des dernières années, le marché de l'emploi au Québec s'est tendu : les dernières statistiques sur le taux d'emploi des Québécois, qui a atteint un sommet historique en 2022, et le très faible taux de chômage pour la même année, le plus bas depuis 1976, illustrent à elles seules l'ampleur du défi auquel font face les employeurs québécois en matière d'attraction de main-d'œuvre. En effet, le bassin de travailleurs potentiels, au cours des dernières années, n'a cessé de se rétrécir. Paradoxalement, les besoins en matière de main-d'œuvre, eux, ont observé une tendance inverse.

Les professions de la mécanique automobile n'échappent pas à la pénurie de main-d'œuvre qui frappe le Québec. Le secteur, fermé lors des deux premières vagues de la pandémie de COVID-19, a perdu plusieurs travailleurs qualifiés, qui se sont entretemps réorientés vers d'autres corps d'emploi. Même si la pandémie est désormais derrière nous, les perspectives à moyen terme pour notre industrie ne sont pas nécessairement encourageantes : selon les plus récentes données disponibles, pas moins de 35 pour cent des travailleurs dans le domaine pourraient prendre leur retraite dans un horizon de cinq à sept ans.

Au cours des dernières années, de nombreux efforts ont été déployés par les membres de notre industrie afin d'attirer davantage de travailleurs dans leurs garages et leurs ateliers : flexibilité accrue pour les travailleurs, meilleurs salaires, bonification des avantages sociaux et mise en place d'avantages compensatoires. Certains se sont même tournés vers des agences spécialisées, dans le but de recruter des mécaniciens à l'étranger. De l'avis unanime des parties prenantes toutefois, le bassin actuel de travailleurs potentiels, ne sera pas suffisant pour stabiliser la situation de l'emploi dans le secteur de l'entretien et de la réparation automobile. Un recours accru à l'immigration sera incontournable, comme plusieurs autres secteurs d'activité.

À la différence d'autres secteurs d'activité, le marché secondaire de l'automobile fera face, au cours des années qui viennent, à une transformation majeure, en raison de l'arrivée massive sur les routes québécoises de véhicules électriques. Afin que cette électrification des transports souhaitée par le gouvernement du Québec soit un succès, il est essentiel que notre industrie ait dans son coffre tous les outils nécessaires. Le gouvernement du Québec, notamment par le dépôt du projet de loi 29 sur la réparabilité et la dureté des biens, ainsi que par les sommes octroyées via le programme *Compétences-VE*, initiatives que l'AIA Canada n'a d'ailleurs pas manqué de saluer, a prouvé qu'il comprenait l'ampleur du rôle que seront appelés à jouer nos travailleurs dans ce projet de société. Mais pour y contribuer pleinement, toutefois, le marché secondaire aura inévitablement besoin d'un plus grand bassin de travailleurs potentiels.

De nouveaux arrivants à entrepreneurs automobiles

Notre industrie n'aura pas besoin uniquement d'un plus grand bassin de travailleurs potentiels. En effet, pour maintenir une offre de service de qualité, et pour veiller au maintien du parc automobile québécois, nos membres auront besoin également d'un plus grand bassin de repreneurs potentiels. Plusieurs de ceux que l'AIA Canada représente sont des ateliers de réparation ou des garages que vous retrouverez à tous les coins de rue du Québec. Celui-ci est bien souvent un mécanicien de carrière qui, au fil du temps, a pris la décision de voler de ses propres ailes et d'ouvrir son propre garage ou atelier de réparation. De fait, notre industrie comprend un nombre important de petites et de moyennes entreprises (PME) familiales.

Un des principaux défis que rencontrera une PME au cours de son existence est d'assurer la continuité de ses opérations après le départ de son fondateur. On estime d'ailleurs que 70 pour cent des entreprises familiales ne survivront pas au-delà de la première génération. Cette réalité est particulièrement vraie pour nos membres.

Plusieurs approchent désormais du moment où leur fondateur raccrochera ses outils pour prendre une retraite bien méritée. Plusieurs de ceux-ci éprouvent parfois de grandes difficultés à trouver une relève pour assurer la continuité des opérations. Au cours des dernières années, plusieurs garages et ateliers indépendants ont vu leur pérennité assurée en raison de l'intervention de repreneurs immigrants de première ou de deuxième génération. Bien souvent, ceux-ci ont eux-mêmes été accueillis au Québec au sein de notre industrie, se sont enracinés au sein de leur communauté et ont décidé, ultimement, de reprendre le flambeau, permettant de maintenir à la fois des emplois bien rémunérés et une offre de services essentielle, particulièrement en régions plus éloignées.

Conclusion

Pour l'ensemble des raisons énoncées ci-haut, l'AIA Canada est d'avis que le maintien des seuils d'immigration aux niveaux actuels n'est pas souhaitable. L'AIA Canada croit qu'il est préférable de miser sur une augmentation progressive des seuils d'immigration, à la fois pour assurer la vitalité économique de notre industrie que pour s'assurer, ultimement, de réussir le virage électrique.

L'AIA Canada suggère également que soit prévu, au sein de la planification à venir, d'un mécanisme d'ajustement pour la période en cours, qui permettrait une certaine flexibilité et permettrait de mieux répondre aux besoins changeants du marché de l'emploi au Québec. Depuis toujours, nos membres ont été un vecteur important dans l'accueil, l'intégration et la francisation des nouveaux arrivants au Québec. Nous tenons donc à assurer au gouvernement du Québec notre entière collaboration en la matière.